

Compte rendu de la réunion du Conseil d'administration du 4 avril 2020

Lieu : en ligne

Horaire : 14 h 00 – 18 h 00

Présences :

- Pierre-Yves Beaudouin
- Pascale Camus-Walter
- Benoît Deshayes
- Julien Gardet
- Roger Gotlib
- Nadine Le Lirzin
- Jonathan Mouton
- Pascal Radigue
- Diane Ranville
- Carole Renard
- Benoit Soubeyran

Absences : -

Invités :

- Rémy Gerbet (délégué opérationnel)
- Hervé Goldberg (membre du comité de gestion des conflits d'intérêts, de 15 h à 16 h)
- Mykola Kozlenko (membre du comité de gestion des conflits d'intérêts, de 15 h à 16 h)

Début de la réunion : 14 h 00

Points récurrents (14 h – 14 h 13)

Notes de frais

Selon la commissaire aux comptes, c'est au Conseil d'administration de décider du remboursement ; mais il faut différencier les frais engagés en tant que membre du CA de ceux engagés en tant que membre de l'association.

Diane Ranville signale que son déplacement en tant que *Strategy Liaison* n'a pas lieu d'apparaître dans ses notes de frais.

Pascal Radigue se propose pour élaborer une décision à soumettre au CA lors de la prochaine réunion.

Déclarations d'intérêts

néant

Approbation de procès verbaux de précédentes réunions

néant

Synthèse du processus interne durant le confinement (14 h 13 – 14 h 53)

Les salariés avec enfants mineurs de 16 ans doivent pouvoir s'occuper de leurs enfants (scolarisation obligatoire).

Une bonne partie des événements prévus est reportée *sine die*. Il semble peu productif de travailler "dans le vide" à prévoir prochainement des événements qui se tiendront en fait dans plusieurs mois, après le confinement.

La Wikimedia Foundation demande à ses salariés et contractuels une charge de travail réduite de moitié pour une rémunération complète pendant la durée du confinement.

Le CA souhaite que les salariés ne travaillent pas à des horaires impossibles, se ménagent physiquement et psychologiquement (indisponibilités dues à la situation familiale, psychologique, etc.)

Votes des délégations (14 h 53 - 14 h 58)

Délégation présidence à Jonathan Mouton durant le confinement

Vote :

- Pour : Pierre-Yves Beaudouin, Pascale Camus-Walter, Benoît Deshayes, Julien Gardet, Roger Gotlib, Nadine Le Lirzin, Pascal Radigue, Diane Ranville, Carole Renard, Benoit Soubeyran,
- Contre : -
- Abstention : Jonathan Mouton

Délégation RUP (Reconnaissance d'utilité publique) à Carole Renard

Vote :

- Pour : Pierre-Yves Beaudouin, Pascale Camus-Walter, Benoît Deshayes, Julien Gardet, Roger Gotlib, Nadine Le Lirzin, Jonathan Mouton, Pascal Radigue, Diane Ranville, Benoit Soubeyran,
- Contre : -
- Abstention : Carole Renard

Proposition du Comité de gestion des conflits d'intérêts (15 h - 16 h 07)

Présentation par Hervé Goldberg et Mykola Kozlenko, membres du Comité de gestion des conflits d'intérêts.

Il n'y a pas eu d'opposition au sein du comité sur ce qui est proposé aujourd'hui.

Objet : Le travail du comité est de prévenir les conflits d'intérêts, en identifiant si possible par avance les intérêts ; puis si un conflit se produit, en essayant de le résoudre ; et si besoin, de sanctionner.

Nature du comité : Pour l'instant le comité donne des conseils, n'ayant pas déterminé s'il pouvait sanctionner ou s'il devait laisser ce rôle au CA.

Fonctionnement : Les points de contact sont la liste interets@lists.wikimedia.fr ou l'un quelconque des membres du comité, lequel peut aussi s'auto-saisir. Le comité est à fonctionnement horizontal. Les membres du comité qui sont également membres du CA ont le statut d'observateurs. Les avis se prennent à 50 % plus une voix : le comité comporte actuellement 5 membres, cela correspond donc à ce jour à 3 voix. Le comité se donne pour but de rendre son avis au bout d'un mois.

Membres du comité : La désignation des membres du comité se fait par tirage au sort, lors de l'Assemblée générale, jusqu'à un maximum de 5 sièges, parmi des candidat-e-s membres de l'association qui :

- ne sont ni membres du CA ni salarié-e-s,
- n'ont pas violé le fonctionnement du comité,
- n'ont pas été impliqué-e-s par un avis contraignant du comité au cours des douze (12) derniers mois,
- et ont communiqué une déclaration d'intérêts au comité et les éventuels éclaircissements demandés.

Gestion des décisions du comité : Peut-être faudra-t-il modifier les statuts de l'association ou le règlement intérieur, ou décider d'une délégation du CA en matière de gestion des conflits d'intérêts ? Néanmoins, il n'est pas possible de modifier les statuts de l'association tant que la procédure de reconnaissance d'utilité publique est en cours.

De nombreuses questions juridiques sont encore en suspens (obligation des déclarations d'intérêts pour tous les membres du CA, pour le seul bureau, pour les salarié-e-s, etc. ?). Il est impératif de consulter un avocat avant de prendre ces décisions.

Pour les Assemblées générales, le comité ne demandera pas aux candidats au CA de faire une déclaration.

Il faut essayer de trouver une solution technique pour éviter que les déclarations d'intérêts soient aspirées par des moteurs de recherche ? On pourrait par exemple les supprimer de Meta, et les rendre accessibles au seul Comité de gestion des conflits d'intérêts sur le cloud de l'association.

Nadine Le Lirzin rappelle que la page Meta n'est actuellement pas indexée par les moteurs de recherche qui respectent les standards du web (balise `__NOINDEX__`).

Pause (16 h 15 - 16 h 37)

Rapport trimestriel de l'équipe salariée, atterrissage financier (16 h 37 – 17 h 15)

Le confinement, arrivé le 17 mars, n'a impacté que la fin de la période du rapport.

L'inquiétude principale porte sur le MOOC, dont on ne sait pas si l'on va pouvoir le lancer à la date prévue, à savoir vers fin avril. Compte tenu de la situation, rien n'est sûr.

Le Wikiconcours lycéen se poursuit, à distance. Les objectifs sont quasiment atteints. Il en est de même pour Wikipédia en classe.

L'International Museum Day (ICOM – Conseil international des musées –, WMCH – Wikimedia Suisse), initialement prévu le 18 mai 2020, est annulé cette année et remplacé par un événement en ligne.

Du côté du CRM, le logiciel Odoo a été installé sur nos serveurs par Teclib (ce n'est pas du SaaS - Software as a Service).

Points divers (17 h 15 – 18 h 00)

CoViD-19 et Micro-financement : Prévoyons de geler les décisions concernant les réunions publiques (notamment dans les pays africains où il n'y a pas encore de confinement) pendant 15 jours, décision qui sera officiellement votée lors d'une prochaine réunion du CA pour une prolongation éventuelle jusqu'au 15 septembre.

Il faut revoir la question des groupes locaux, réunions thématiques, plan Bénévolat : Diane Ranville, Carole Renard, Benoit Soubeyran, et Rémy Gerbet. Un compte rendu et un point d'avancement sur ces points devraient être faits lors d'un prochain CA.

Il serait bon de prévoir un instant de convivialité (mais pas juste après le confinement...) entre équipe salariée et CA.

Le déconfinement doit être progressif.

Prochaine réunion du Conseil d'administration le 18 avril 2020.

Fin de la réunion à 18 h 00.